



**Réunion du bureau
du 16 septembre à 13h00 (heure de Paris)
Relevé de conclusions**

ÉTAIENT PRESENTS : M. Nicolas DESFORGES, Secrétaire général ; Mme. Valérie PENEAU, Trésorière et Mme. Patricia-Dominique LACHAT, Trésorière-adjointe
ASSISTAIENT EN OUTRE : M. Christian HEBRANT, chef de cabinet de M. MATHEN ; et M. Lucas DEBLADIS, Chargé de mission au secrétariat général de l'APREF.

La prochaine audioconférence du bureau de l'APREF est fixée au

Mercredi 21 octobre à 18h45 (heure de Paris)

ORDRE DU JOUR

- I- Arrivée du nouveau stagiaire**
- II- Point des cotisations et finances**
- III- Point sur l'espace témoignage Covid-19**
- IV- Point des consultations du site**
- V- Echanges sur l'organisation du colloque numérique**
- VI- Discussion sur la préparation de l'Assemblée Générale**

I- ARRIVEE DU NOUVEAU STAGIAIRE

Depuis le 1^{er} septembre 2020, M. Lucas DEBLADIS, étudiant en 3^e année à Sciences Po Paris, occupe la fonction de chargé de mission au sein du secrétariat général de l'APREF à raison de 21h par semaine jusqu'à la fin de l'année 2020.

Il est possible de le contacter par mail à lucas.debladis.apref@gmail.com

II- POINT DES COTISATION ET FINANCES

ETAT DES FINANCES :

La trésorière Mme Valérie PENEAU informe le bureau qu'**en date du 16/09/2020, le compte de l'APREF affichait un solde de seize-mille cent euros (16 100) euros.**

Toutefois, devra être déduit de ce solde les 4 557,31€ que l'APREF doit à l'ACP.

Mme PENEAU souligne deux difficultés auxquelles font face les trésorières et le secrétariat général :

- La difficulté physique de se rendre au siège de l'association place Beauvau
 - La difficulté en termes de visibilité et d'interaction avec le compte en banque de l'association.
- Mme PENEAU informe le bureau qu'elle a pris contact avec la banque pour permettre aux trésorières un accès plus direct au compte en banque.

RECOLTE DES COTISATIONS :

Mme PENEAU informe que le dernier appel à cotisation lancé n'a pas permis de récolter un grand nombre de cotisations.

Mme PENEAU propose de lancer à l'avenir un appel à cotisation en début d'année 2021 afin de clarifier la situation. Ce premier appel pouvant ensuite être renvoyé au cours de l'année.

M. DESFORGES propose qu'il soit rappelé dans le projet de convocation à l'Assemblée Générale du 3 décembre 2020 que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent y participer.

Il est proposé de procéder à des rappels individualisés à cotiser :

- Aux adhérents belges par M.HEBRANT
- Aux adhérents institutionnels par Mme PENEAU
- Aux adhérents togolais par M.ETSE
- Aux adhérents français et ivoiriens par le secrétariat général

III- POINT SUR L'ESPACE TMOIGNAGE COVID-19

L'espace témoignage covid-19, ouvert aux seuls membres de l'APREF, compte 15 contributions en ligne :

- 8 contributions envoyées par les membres de l'APREF
- 3 contributions partagées par la **Revue Administration**
- 3 contributions de l'ACP
- 1 contribution partagée par l'AERTE

Depuis le 17 juillet 2020, date de la dernière réunion du bureau, se sont connectés à cet espace 18 utilisateurs. Un chiffre bas en comparaison des derniers mois puisqu'un même nombre de connexions avaient été recensées sur une période deux fois moindre entre Juin et Juillet 2020.

IV- POINT DES CONSULTATIONS DU SITE

Le site Internet de l'APREF a vu 31 utilisateurs se connecter en Août (21) et Septembre (10), chiffre en diminution par rapport à Juillet (53 utilisateurs).

Le bureau propose de continuer à alimenter les réseaux sociaux en partageant certaines actualités et en redirigeant le public vers le site Internet de l'APREF. Des messages destinés aux réseaux sociaux et validés lors de la dernière réunion du bureau seront publiés.

V- ECHANGES SUR L'ORGANISATION DU COLLOQUE NUMERIQUE

M.HEBRANT signale au Bureau que le président MATHEN assistera au colloque numérique de l'APREF sur le site de Namur et non sur le site de l'IHEMI à Paris pour raison sanitaire.

Le Bureau a validé le changement du titre du colloque, qui devient : « Les représentant de l'Etat face au Covid : Retour d'expérience et enseignements »

LE BUREAU VALIDE :

- Le procès-verbal de la réunion de préparation du forum numérique du 10 septembre
- Le projet de carton d'invitation au colloque, qui sera envoyé durant la 2nd quinzaine de septembre et son bulletin de réponse attendant

VI- DISCUSSION SUR LA PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le secrétariat général doit fournir au président MATHEN le projet d'invitation formelle susceptible d'être envoyé aux adhérents au mois de septembre pour validation de sa part puis envoi.

N.B. Une note de synthèse de présentation de l'APREF soumise aux membres du Bureau leur sera renvoyée en version Word, datée avec le logo de l'APREF.